

## **Communiqué de presse :**

### **Sécurité des entreprises : l'INHESJ et le CDSE s'associent pour mieux répondre aux attentes des entreprises**

L'INHESJ et le CDSE ont signé une convention de partenariat afin de mieux répondre aux attentes des entreprises dans le domaine de la sécurité économique.

Les deux organismes ont prévu de mutualiser leurs expériences respectives afin de promouvoir la fonction sécurité, et d'élaborer un guide des connaissances utiles à l'exercice de cette fonction et de son développement.

Cet accord signé par André-Michel VENTRE, Directeur de l'INHESJ, et François ROUSSELY, Président du CDSE, ouvre de larges perspectives dans le domaine des questions apportées par les entreprises face à une menace de plus en plus évolutive et imprévisible.

Les deux entités publieront ensemble, chaque année, un rapport sur la sécurité des entreprises (état des pratiques, prospectives et recommandations).

De plus, l'INHESJ fera régulièrement appel à des intervenants membres du CDSE dans le cadre de ses cycles de formation.

Enfin, au niveau de la doctrine, de nombreux échanges d'articles touchant à la sécurité des entreprises s'effectueront dans les revues « Sécurité et stratégie » du CDSE et « Cahiers de la sécurité » de l'INHESJ.

Pour André-Michel VENTRE, « ce partenariat est une preuve supplémentaire des réponses et expertises concrètes pouvant être apportées aux entreprises dans le domaine de la sécurité. Il conforte l'INHESJ dans son rôle d'Institut de recherche et de formation de référence dans ce domaine ».

Pour François ROUSSELY, « à travers ce partenariat, le CDSE renforce son rôle d'échange, de formation et de conseil visant à améliorer la sécurité des entreprises ».

#### **Contacts presse :**

- INHESJ : [jean-christophe.canter@interieur.gouv.fr](mailto:jean-christophe.canter@interieur.gouv.fr).  
Tel : 06 78 69 91 50 / 01 55 84 53 20
- CDSE : [olivier.hassid@cdse.fr](mailto:olivier.hassid@cdse.fr)  
Tel : 01 44 70 70 84